

CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION



FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Rapport annuel
Pour l'exercice se
terminant
le 31 mars 2000

MISSION

La Fondation s'est engagée à instaurer un réseau national consacré à la lutte contre le racisme dans la société canadienne. Elle mettra en lumière les causes et manifestations du racisme, s'exprimera ouvertement et agira à titre de chef de file national indépendant. Grâce à la compétence de ses ressources, elle facilitera la concrétisation des droits de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes en matière d'équité, d'égalité et de justice sociale.

VISION

La Fondation canadienne des relations raciales s'est fixée comme objectif de contribuer à l'essor d'une société canadienne plus harmonieuse, qui admet les manifestations racistes de son passé et reconnaît la présence du racisme aujourd'hui. Elle s'engage à bâtir un avenir juste et équitable pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

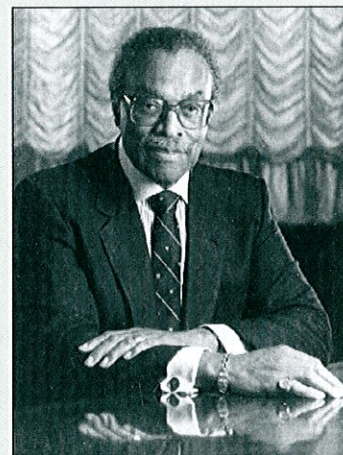
Canada

CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION
CRRF  **FCRR**
FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
4576, rue Yonge, bureau 701
Toronto (Ont.) M2N 6N4

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Au cours du dernier exercice, la Fondation canadienne des relations raciales est demeurée le chef de file en matière de lutte contre le racisme au Canada. Cette année s'est avérée très productive. À la fin de notre troisième année d'activités, nous avons réussi à préparer le terrain pour établir nos politiques de gestion et pour préciser notre orientation. Les principaux domaines de notre programmation sont maintenant en plein essor. Les efforts déployés par la Fondation au cours de cet exercice ont respecté l'esprit et la lettre de notre mission, instaurer un réseau national consacré à la lutte contre le racisme dans la société canadienne.

Conformément à notre mandat, les membres du conseil et le personnel de la Fondation ont organisé des séances de consultation et des forums dans plusieurs régions du pays pour obtenir une vue d'ensemble. Nous avons fait préparer des rapports sur les relations raciales et avons octroyé de nombreuses subventions pour soutenir financièrement différentes activités de lutte contre le racisme. D'autre part, la Fondation s'est aussi fait remarquer à l'occasion de sa campagne d'éducation publique télévisée « Unis contre le racisme », qui visait à sensibiliser le public à la lutte contre le racisme.



Grâce à son groupe de travail sur les questions autochtones, l'année 1999 a également vu se développer d'importantes relations avec différentes communautés autochtones. Conséquemment au dépôt du rapport final, les membres du conseil d'administration ont transformé le groupe de travail en comité permanent pour assurer la poursuite des travaux déjà amorcés.

En vue de la conférence mondiale des Nations Unies sur la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et autres formes d'intolérance, qui aura lieu en Afrique du Sud en 2001, un nouveau Groupe de travail a été créé pour définir le rôle qu'y jouera la Fondation. À cette occasion, elle rassemblera l'information recueillie au cours des séances de consultation et des travaux soumis dans le cadre de ses programmes pour contribuer efficacement aux efforts internationaux consacrés à la lutte contre le racisme.

Sur le plan de nos opérations, la FCRR a complété l'élaboration et la révision de ses politiques en matière d'investissements. Celles-ci ont bénéficié à la gestion de nos ressources financières. Pour respecter notre politique d'éthique en matière de placement, nous nous sommes départis des sommes investies dans l'entreprise Talisman Energy après avoir découvert la participation de cette dernière aux actes de violence survenus au Soudan.

Nous avons aussi été témoins de changements survenus sur la scène législative. En septembre 1999, le projet de loi C-44 est mort au feuilleton à la clôture de la session parlementaire. Ce projet de loi contenait des modifications qui auraient réduit le mandat de la Fondation ainsi que son statut d'autonomie. Au nom des membres du Conseil, je voudrais remercier les nombreux sénateurs, députés, organismes et individus qui ont fait des recommandations en notre faveur auprès du gouvernement.

Le succès de la Fondation n'aurait pu être obtenu sans le dévouement des membres du conseil d'administration, de ceux des comités et des groupes de travail, et enfin des membres du personnel. Je voudrais tous les remercier de leur diligence et de leur travail assidu. Je suis persuadé que nos efforts contribueront à construire une société exemplaire au XXI^e siècle, un pays où tous les Canadiens et les Canadiennes jouissent des mêmes droits.

Le président,

A handwritten signature in dark ink, which appears to read "Lincoln M. Alexander". The signature is fluid and cursive, written over a light-colored background.

L'honorable Lincoln M. Alexander

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La Fondation canadienne des relations raciales a bénéficié d'une année extrêmement fructueuse et dynamique. Nos programmes ont été mis sur pied et complétés avec succès et l'ajout de nouveaux éléments nous a permis d'atteindre nos objectifs et de réaliser pleinement notre mandat.

Au début de l'année 1999, la Fondation a entrepris un processus de planification stratégique auquel ont participé les membres du conseil et de son personnel. Cette démarche visait à préciser l'orientation de son mandat en vue des quelques prochaines années. Pour mieux se situer, la FCRR a demandé qu'une analyse de l'environnement soit effectuée. Elle put ainsi obtenir les points de vue et commentaires d'organismes communautaires et de spécialistes du domaine de la lutte contre le racisme de tout le pays. À la fin du processus, la Fondation avait revu et actualisé sa vision et sa mission et elle avait réaffirmé son intention de continuer à mettre l'accent sur les secteurs de l'emploi et de l'éducation.



Au cours de cet exercice, la Fondation a également créé et procédé au lancement de la campagne la plus vaste et la plus diversifiée jamais menée contre le racisme au Canada. Réunissant plus de vingt partenaires en provenance de différents secteurs, cette campagne novatrice avait pour thème « Unis contre le racisme ». Nous avons rejoint plus de 22 millions de téléspectateurs grâce à la télédiffusion de messages publicitaires sur différentes chaînes nationales et régionales.

Nous nous sommes élevés contre le racisme manifeste et systémique qui sévit au Canada et avons fait l'objet d'une importante couverture médiatique à l'échelle nationale. Nous avons exigé que la Couronne interjette appel de la sentence prononcée contre cinq skinheads de la Colombie-Britannique reconnus coupables d'avoir battu à mort un homme âgé d'origine indienne. Nous nous sommes engagés de façon significative dans un débat public controversé à la suite des propos discriminatoires tenus par une présentatrice à l'endroit des minorités raciales. Nous avons convoqué une conférence de presse pour rendre publiques les conclusions d'un de nos rapports de recherche portant sur le discours raciste dans la presse écrite d'expression anglaise au Canada. Ce rapport soulignait l'importance de poursuivre nos efforts en vue d'éliminer le racisme et les stéréotypes qui sont véhiculés par la presse écrite.

Conformément à notre mandat national, nous avons tenu des séances de consultation et des forums à Terre-Neuve, en Ontario et en Nouvelle-Écosse. À St-John's, nous avons eu l'occasion de rencontrer des représentants des différentes communautés et des dirigeants des peuples autochtones. Nous avons examiné les façons de sensibiliser le public à l'importance d'éliminer le racisme. À l'occasion du forum tenu à Toronto, nous nous sommes interrogés sur la réforme scolaire actuellement en cours en Ontario et nous sommes demandés si elle risquait d'exposer davantage les enfants au racisme et à la violence. Quant au forum d'Halifax, il a porté sur l'état de l'éducation antiraciste dans les écoles publiques de la Nouvelle-Écosse.

Étant donné l'ampleur des activités de la Fondation, il est devenu impératif d'agrandir notre espace à bureaux. Un groupe de travail a procédé à une étude de faisabilité pour passer en revue les diverses options. Il a été convenu qu'il fallait envisager la location d'un espace plus grand qui conviendrait mieux à la nouvelle phase de croissance entreprise par la Fondation dans ses programmes et ses activités.

Je désire enfin exprimer ma reconnaissance à tous les membres du conseil qui nous ont fait bénéficier de leurs connaissances, qui ont partagé leurs idées et qui, par leur détermination, ont contribué de façon importante à l'œuvre de la Fondation. Je voudrais aussi remercier les membres du personnel de la Fondation. Leur diligence, leur persévérance et leur engagement dans la lutte contre le racisme sont admirables. Je suis heureuse de travailler avec nos partenaires actuels et espère élargir notre réseau afin d'en accueillir de nouveaux. Nous pourrions ensemble promouvoir l'équité et à l'égalité pour tous.

La directrice générale

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Moy C. Tam'. The signature is fluid and cursive.

Moy C. Tam

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

L'honorable Lincoln M. Alexander, Hamilton (Ontario)

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Moy C. Tam, Thornhill (Ontario)

VICE-PRÉSIDENT

Arthur K. Miki, Winnipeg (Manitoba)

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Nicole Beaudoin, Montréal (Québec)

MEMBRES

Shirley Adamson, Whitehorse (Yukon) **
Gerald A. Clarke, Halifax (Nouvelle-Écosse) **
Frederick Ligoria D'Silva, Etobicoke (Ontario)
Ajit Gautam, Moncton (Nouveau-Brunswick)
Andrew Hladyshevsky, Edmonton (Alberta)
Chrystyna Holman, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
Myer Horowitz, Victoria (Colombie-Britannique)* ***
Jack Jedwab, Montréal (Québec)
Peggy J. Johnson, St. John's (Terre-Neuve)
Krishan Chandra Joshee, Edmonton (Alberta)**
Pana Merchant, Régina (Saskatchewan)
Maria Ausilia Morellato, Vancouver (Colombie-Britannique)
Subhas Ramcharan, Tecumseh (Ontario)
Carolyn G. Thomas, East Preston (Nouvelle-Écosse)*
Sandra Wilking, Vancouver (Colombie-Britannique)*
Paul A. Winn, New Westminster (Colombie-Britannique)**

* Membres ayant quitté le conseil au cours de l'exercice 1999-2000.

** Membres ayant joint le conseil au cours de l'exercice 1999-2000.

*** Le Dr Horowitz demeurait à Edmonton (Alberta) au moment de sa nomination.

HISTORIQUE

Le gouvernement canadien et l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise ont signé, en 1988, l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais. Cette entente reconnaissait que les mesures qui ont été prises par le gouvernement du Canada à l'encontre des Canadiens japonais pendant et après la Seconde Guerre mondiale constituent une grave injustice ainsi qu'une violation des droits de la personne. Le gouvernement fédéral promettait également de créer la Fondation canadienne des relations raciales pour « favoriser l'harmonie raciale, et faciliter le développement et le partage de toute connaissance pouvant contribuer à l'élimination du racisme ». La Fondation a été constituée par décret du Gouverneur en conseil le 28 octobre 1996 et a débuté officiellement ses activités en novembre 1997.

PROFIL DE LA FONDATION

Conformément aux termes de l'Entente de redressement, la Fondation a reçu du gouvernement fédéral un fond de dotation de vingt-quatre millions de dollars. Elle exerce ses activités à l'aide d'un budget annuel provenant des revenus du fonds de dotation et de collectes de fonds. La Fondation a reçu pour les exercices financiers 1996-1997, 1997-1998, 1998-1999 et 1999-2000, des fonds de mise en marche du ministère du Patrimoine canadien.

La Fondation canadienne des relations raciales est dirigée par un conseil d'administration composé d'au plus vingt administrateurs, y compris le président. Ils sont nommés par le Gouverneur en conseil pour un mandat d'une durée maximale de trois ans, qui peut être renouvelé. Le fonctionnement quotidien de la Fondation est assuré par une directrice générale qui est nommée pour une période maximale de cinq ans et fait partie du conseil à titre de membre sans droit de vote. Les administrateurs de la FCRR proviennent de toutes les régions du pays et apportent à la Fondation un héritage ethnoculturel riche et varié, ainsi qu'une solide expertise en relations interethniques.

La Fondation est un organisme autonome. Ses dirigeants et employés ne font pas partie de l'administration publique fédérale. La Fondation est enregistrée comme organisme de charité.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

L'Honorable Lincoln M. Alexander, président de la Fondation canadienne des relations raciales, est membre d'office de tous les comités.

COMITÉ DIRECTEUR (PERMANENT) :

Arthur Miki (président), Nicole Beaudoin, Andrew Hladyshevsky, Jack Jedwab**, Peggy Johnson, Maria Morellato

Le Comité directeur peut, entre les réunions du conseil, exercer tous les pouvoirs du conseil qui lui sont délégués conformément à la loi.

COMITÉ DES FINANCES (PERMANENT) :

Arthur Miki (président), Nicole Beaudoin, Frederick D'Silva**, Ajit Gautam**, Andrew Hladyshevsky, Sandra Wilking*

Le rôle du Comité des finances est de surveiller les placements du capital du fonds de dotation, de veiller à la situation financière de la Fondation, et de conseiller les membres du conseil sur la façon de gérer les placements de la Fondation ou d'en disposer. Il supervise également la préparation du budget et des états financiers de la Fondation. Le Comité assiste à toutes les réunions régulières du conseil d'administration.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (PERMANENT) :

Maria Morellato (présidente), Andrew Hladyshevsky*, Myer Horowitz*, Peggy Johnson**, Sandra Wilking*,
Paul Winn**

Le Comité des ressources humaines est chargé de l'excellence de la mise en application des politiques des ressources humaines et de ses procédures. Il s'occupe également de revoir tous les problèmes exceptionnels liés au personnel.

COMITÉ DES PROGRAMMES (PERMANENT) :

Peggy Johnson (présidente), Gerald Clarke**, Chrystyna Holman, Jack Jedwab*, Krishan Joshee**, Pana Merchant, Subhas Ramcharan

Le rôle de ce comité est de faire des recommandations sur l'orientation générale des programmes de la Fondation et d'assurer la mise en place de programmes efficaces et sur mesure.

COMITÉ SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES (PERMANENT) :

Maria Morellato (présidente jusqu'au mois de mars 2000), Shirley Adamson (présidente – à compter du mois de mars 2000), Pana Merchant, Ann Enge (Yellowknife, T.N.-O.), Paul Chartrand (Victoria, C.-B.), Bernd Christmas (Sydney, N.-É.), Rosemarie Kuptana (Ottawa, Ont.), Tim Thompson (Toronto, Ont.), Billy Two Rivers (Kahnawake, territoire Mohawk)

Le Comité sur les questions autochtones fait des recommandations au conseil d'administration de la Fondation sur les principales questions et préoccupations en matière de relations interraciales auxquelles sont confrontés les peuples autochtones du Canada.

* Indique les membres qui ont quitté le comité en 1999-2000.

** Indique les membres qui ont joint le comité en 1999-2000.

COMITÉS CONSULTATIFS ET GROUPES DE TRAVAIL

COMITÉ CONSULTATIF POUR LES PROJETS DE RECHERCHE

Daurene E. Lewis, présidente (Bedford, N.-É.), Jean-Claude Icart (Montréal, Qué.), Jo-Anne Lee (Victoria, C.-B.), Tim Thompson (Toronto, Ont), Sharon Venne (Enoch, Alb.)

Le Comité consultatif fait des recommandations sur l'élaboration des projets de recherche en relations raciales pour le compte de la Fondation. Ses principales fonctions consistent à examiner les projets qui sont soumis en réponse à des appels d'offres, à faire des recommandations pour le financement des projets et à évaluer les recherches une fois qu'elles sont terminées.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES

Maria Morellato, présidente, Paul Chartrand (Victoria, C.-B.), Ann Enge (Yellowknife, T.N.-O.), Andrew Hladyshevsky, Rosemarie Kuptana (Ottawa, Ont.), Peter Meekison, Facilitator (Victoria, C.-B.), Maurice Switzer (Ottawa, Ont.), Tim Thompson (Toronto, Ont.), Billy Two Rivers (Kahnawake, territoire Mohawk).

En mars 2000, le conseil d'administration de la Fondation a transformé le Groupe de travail sur les questions autochtones en comité permanent.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ESPACE À BUREAUX

Frederick D'Silva, président, Nicole Beaudoin.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DU MANDAT DE LA FCRR (récemment formé, en mars 2000)

Andrew Hladyshevsky, président, Ajit Gautam, Paul Winn.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES

Paul Winn, président, Frederick D'Silva, Krishan Joshee.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE CONGRÈS MONDIAL DES NATIONS UNIES SUR LE RACISME, LA DISCRIMINATION RACIALE, LA XÉNOPHOBIE, ET TOUTES MANIFESTATIONS D'INTOLÉRANCE

Subhas Ramcharan, président, Jack Jedwab, Arthur Miki.

PERSONNEL

La Fondation possède un effectif de base composé de huit employés à temps plein occupant les postes de : directrice générale, personnes responsables des programmes, des communications, de l'administration et des finances. Elle fait de plus appel à du personnel contractuel et à des étudiants pour des projets bien précis.

L'ANNÉE EN RÉTROSPECTIVE

DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Au cours de sa troisième année d'activités, la Fondation canadienne des relations raciales a complété la mise au point de ses politiques de gestion et de son infrastructure. Le conseil d'administration a transformé le Comité sur les questions autochtones en comité permanent, et a créé de nouveaux groupes de travail spéciaux pour satisfaire efficacement aux impératifs que rencontre l'organisme au cours de l'année.

Le Groupe de travail sur l'espace à bureaux a entrepris une étude de faisabilité portant sur l'acquisition de locaux. Il en a résulté une option de location. La Fondation a envisagé la planification et la négociation en vue de la réinstallation de ses bureaux dans un endroit plus grand de façon à répondre à la croissance et à l'ampleur de ses activités. Le conseil d'administration a également créé un Groupe de travail sur l'utilisation des ressources pour étoffer son assise financière à long terme. En prévision de l'examen dont elle fera l'objet au cours de son quatrième anniversaire d'activités, tel que mandaté par le gouvernement fédéral, le conseil d'administration a formé un Groupe de travail pour établir les paramètres de cet examen.

Au cours du dernier exercice, la Fondation canadienne des relations raciales a apporté des modifications à sa politique de protection du capital et à ses règles de conduite relatives aux placements afin de parachever l'ensemble complet des politiques régissant ses ressources financières.

CONSULTATIONS

La consultation joue toujours un rôle important dans la conception et l'orientation des programmes de la Fondation. En 1999-2000, deux importantes consultations eurent lieu : une analyse de l'environnement et les rencontres effectuées par le Groupe de travail sur les questions autochtones.

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT – La Fondation a donné au Conseil canadien de développement social le mandat d'effectuer une analyse de l'environnement – une enquête par sondage faite à l'échelle nationale auprès d'organismes, de représentants de la collectivité et de personnes faisant l'actualité. Selon les commentaires émis par la plupart des participants, les relations raciales se sont améliorées au Canada au cours des dix dernières années, mais il y a encore beaucoup à faire. Plusieurs participants ont observé un mouvement de ressac sur le plan des relations interethniques dans le domaine du travail, des médias et des crimes motivés par la haine. En général, les participants ont encouragé la Fondation à se faire plus visible, à créer un réseau national de lutte contre le racisme, et à devenir un représentant influent et digne de foi des peuples autochtones et des minorités raciales. Le rapport du CCDS est un outil de travail important pour la planification à court et à long terme de la Fondation.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES – Composé de membres du conseil d'administration de la Fondation et de personnes de l'extérieur, le Groupe de travail sur les questions autochtones s'est penché sur les principales difficultés rencontrées par les peuples autochtones du Canada et a examiné les différents domaines où la Fondation pouvait le plus efficacement contribuer. Le rapport final du Groupe de travail a été complété en octobre 1999, et certaines des recommandations qu'il contient ont déjà été incorporées à la programmation de la Fondation. Un dénouement important a résulté de ce rapport, soit la création d'un Comité permanent sur les questions autochtones. Ce comité est chargé de conseiller la Fondation et de lui faire des recommandations quant aux rôles qu'elle devrait jouer à l'égard des peuples autochtones.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Au cours de l'année 1999, les membres du conseil d'administration ont passé en revue la mission et l'énoncé de principes de la FCRR et ont élaboré un plan stratégique afin de préciser l'orientation de la Fondation, jusqu'en l'an 2003, en matière de programmes et de communications. Le plan stratégique tient compte à la fois des environnements interne et externe dans lesquels la Fondation évolue, définit précisément les objectifs stratégiques de la Fondation, et établit les objectifs de rendement et les plans d'action tactique qui ont été adoptés.

Les travaux de la Fondation sont principalement axés sur les minorités raciales et les peuples autochtones. Elle poursuit ses objectifs :

- en sensibilisant davantage le public aux causes et aux manifestations du racisme;
- en appuyant la cause des groupes qui contribuent activement à la recherche de solutions au racisme au Canada sur les plans social, politique et législatif;
- en s'exprimant ouvertement contre le racisme, sans équivoque et sans crainte des controverses;
- en agissant à titre de source compétente d'information, grâce à sa capacité de fournir les données et la documentation qui contribueront à l'élimination du racisme;
- en formant des partenariats stratégiques dans le domaine de la lutte contre le racisme pour contribuer à la modification des politiques, des pratiques et des attitudes adoptées par les établissements, les entreprises et les organismes canadiens;
- en reconnaissant les initiatives visant à éliminer le racisme et à promouvoir l'harmonie raciale au Canada.

COMMUNICATIONS ET ACTIVITÉS D'ACTION DIRECTE

La mission et la vision de la Fondation sont propagées par nos initiatives de communication et nos activités d'action directe. Celles-ci se sont intensifiées au cours de la dernière année proportionnellement à l'évolution de la Fondation et à sa réputation grandissante auprès du public canadien. La Fondation s'est engagée à mettre en lumière les causes et manifestations du racisme et d'agir en tant que chef de file national indépendant en matière d'équité, d'égalité et de justice sociale.

BULLETINS D'INFORMATION

La FCRR a clôturé, au printemps 1999, la publication du *Bulletin des relations raciales* sur le thème de la lutte contre le racisme et le système scolaire. À l'automne 1999, la Fondation a lancé son nouveau bulletin *Perspectives*. De format plus élaboré, ce bulletin traite également de sujets thématiques. Le numéro d'automne portait sur l'équité en matière d'emploi et, celui d'hiver, sur les droits des peuples autochtones.

INTERVENTIONS AUPRÈS DES MÉDIAS

Au cours de l'exercice, la Fondation a poursuivi ses efforts en vue d'accroître sa visibilité. Elle a agi de façon proactive en soulevant toutes questions ou événements d'actualité à caractère raciste ou à connotation raciale, ou en y réagissant promptement. Au cours de l'année, la Fondation s'est fait remarquer à l'échelle nationale par l'entremise de la presse écrite, de la radio et de la télévision. Elle a exprimé sa position à l'égard de l'équité en matière d'emploi, de l'immigration, des services policiers, du système judiciaire, des médias et des crimes motivés par la haine.

En mars 2000, à l'occasion de sa première conférence de presse, elle a rendu public le rapport intitulé « Le discours raciste dans la presse écrite d'expression anglaise au Canada ». Préparé par Carol Tator et Frances Henry, celui-ci avait été subventionné par l'entremise du Programme de recherche sous contrats de la Fondation et fut distribué à l'échelle nationale.

À l'occasion de leur demande d'attribution de licence, la Fondation a offert son appui à Share (Toronto), à Milestone Communications (Toronto), à CHIN-Radio (Toronto), et à CFMT/LMTV (Vancouver).

La restructuration du site Web <www.crr.ca> effectuée en 1999 a atteint le but recherché, soit une plus grande convivialité et une plus grande facilité d'accès aux ressources et aux différents matériels d'information de la Fondation.

ÉVÉNEMENTS COMMUNAUTAIRES ET D'ACTION DIRECTE

La Fondation a chapeauté trois principaux événements à caractère éducatif au cours de l'exercice 1999-2000.

Au mois de juillet, elle a organisé une rencontre à St. John's avec les membres des peuples autochtones et des groupes de lutte contre le racisme. Il fut question des droits des peuples autochtones de Terre-Neuve et du Labrador.

En décembre, des membres du personnel administratif et enseignant de conseils scolaires ainsi que des partisans de la lutte contre le racisme se sont réunis au *Japanese Canadian Cultural Centre* de Toronto pour discuter de la réforme scolaire ontarienne et de ses répercussions en matière de racisme. Les participants se sont penchés sur la réforme actuellement en cours et se sont demandé si cette dernière aurait pour effet d'exposer davantage les enfants au racisme et à la violence.

En mars 2000, elle a poursuivi son processus de consultation en organisant un forum à Halifax. Sous le thème de « La situation du racisme dans les écoles d'Halifax », il fut question de ce qui se passe dans le système scolaire de la Nouvelle-Écosse, et de modèles de programmes d'enseignement en matière de lutte contre le racisme et des droits de la personne.

En plus de ces forums, les représentants de la Fondation ont été invités à prononcer des allocutions et à faire des exposés dans le cadre de nombreux événements publics.

La Fondation a également souligné le Mois de l'histoire des Noirs et la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale à l'aide d'affiches et de son site Web.

PROGRAMME DE PARRAINAGE D'ACTIVITÉS DE LUTTE CONTRE LE RACISME

La Fondation canadienne des relations raciales continue de reconnaître les efforts déployés par différents organismes du secteur privé dans la lutte contre le racisme. Le Programme de parrainage d'activités de lutte contre le racisme vise à faire progresser notre mission, nos buts et objectifs. Une aide financière allant jusqu'à 5 000 \$ a été accordée aux organismes suivants.

Africana Studies Committee and McGill Black Student Network. *Montréal (QC)*

Artists Against Racism. *Toronto (ON)*

Black Artists Network of Nova Scotia. *Halifax (NÉ)*

Bureau d'aide juridique afro-Canadien. *Toronto (ON)*

Société multiculturelle de Burnaby. *Burnaby (CB)*

Carleton University, School of Social Work. *Ottawa (ON)*

Centre Multiculture de Thompson. *Thompson (MB)*

Citizens for Public Justice. *Toronto (ON)*

CMS Productions. *Brampton (ON)*

Comité canadien d'action sur le statut de la femme. *Toronto (ON)*

Conseil canadien pour l'éducation multiculturelle et interculturelle. *Ottawa (ON)*

Conseil de revendication et des droits des minorités. *Hull (QC)*

Faculté d'éducation, Université d'Ottawa, Comité facultaire d'accès/équité, *Ottawa (ON)*

FRIENDS (Fostering Respect In Every Neighbourhood, Diversity and Support) and the Chatham-Kent Sexual Assault Centre. *Chatham (ON)*

Grand Council Treaty #3. *Kenora (ON)*

Images Interculturelles. *Montréal (QC)*

La société d'histoire multiculturelle. *Toronto (ON)*

Mission Community Services Society. *Mission (BC)*

Multicultural Association of Fort McMurray. *Fort McMurray (AB)*

Pine Tree Native Centre of Brant. *Brantford (ON)*

The Diversity Learning Institute. *Calgary (AB)*

UY' À LA WU THUT. *Nanaimo (CB)*

CAMPAGNE NATIONALE : UNIS CONTRE LE RACISME

« ON NE VOIT BIEN QU'AVEC LE CŒUR »

La campagne la plus vaste et la plus diversifiée de lutte contre le racisme jamais menée au Canada a été lancée par la Fondation canadienne des relations raciales en novembre dernier à Toronto, et à Montréal le mois suivant. Un groupe unique composé de partenaires provenant de différents groupes autochtones, des secteurs communautaire et syndical, du monde des affaires et d'entreprises médiatiques se sont littéralement « unis contre le racisme ». Grâce à l'initiative de la FCRR et à l'aide financière de la Banque de Montréal, le public a été sensibilisé à l'importance d'éliminer le racisme sous toutes ses formes ainsi que les préjugés qui y sont associés.

Un sondage sur le matériel éducatif de lutte contre le racisme et sur les campagnes de sensibilisation, exécuté à la demande de la FCRR, a permis d'établir la stratégie à la base de cette campagne. Les résultats du sondage confirmaient le besoin d'une campagne nationale d'éducation publique sur le racisme, et recommandaient à la Fondation de s'associer à d'autres partenaires afin d'en élaborer le thème et les stratégies.

La point culminant de la phase I de cette campagne fut sans contredit les dynamiques messages publicitaires créés par cinq talentueux vidéastes canadiens. De style novateur et varié, les messages publicitaires télévisés ont été présentés à l'échelle nationale, du mois de décembre 1999 au mois de mars 2000, sur huit chaînes de télévision.

Un site Web particulier à la campagne a également été créé <www.uniscontrelracisme.com>. Les personnes intéressées peuvent télécharger tout le matériel pertinent, y compris les messages publicitaires.

La phase II de cette campagne nationale est prévue dans le cadre du prochain exercice financier.



RECHERCHE

TRAVAUX DE RECHERCHE EXÉCUTÉS À LA DEMANDE DE LA FCRR

Pour appuyer les activités afférentes à sa base de données et aux programmes d'éducation du public, la Fondation a obtenu au cours de cet exercice les quatre rapports de recherche suivants :

• *Étude de faisabilité sur les indices de racisme*

Étude exploratoire en vue de l'élaboration d'un bulletin d'évaluation sur le racisme effectuée par la firme Gentium Consulting and John Samuel and Associates. Cette étude visait à identifier un ensemble d'indices qui pourraient servir à préparer un bulletin d'évaluation sur les relations raciales. Cette dernière permettrait de concevoir et de mettre en œuvre des programmes efficaces de lutte contre le racisme.

À la suite de l'étude de faisabilité sur les indices de racisme, la Fondation a demandé au Conseil canadien de développement de produire bulletin d'évaluation sur les indices de racisme au Canada. Cette étude fera appel à des approches qualitatives et quantitatives et se concentre sur trois éléments principaux : l'emploi, l'éducation et le revenu.

• *Analyse de l'environnement*

Une analyse de l'environnement a été effectuée par le Conseil canadien de développement social (CCDS) pour fournir à la Fondation les lignes directrices nécessaires à l'établissement de ses priorités pour les cinq prochaines années. Le CCDS a procédé à la consultation d'individus et de représentants d'organismes par l'entremise de groupes de discussion et d'enquêtes par entrevue.

• *Pour éduquer contre le racisme : une bibliographie annotée de ressources antiracistes pour les activistes, éducatrices et éducateurs*

Les responsables de ce projet, Bina Mehta et Joëlle Favreau, ont exploré, à partir de la révision de documents imprimés ou tirés de sites Web, les ressources disponibles dans le domaine la lutte contre le racisme. Elles ont ainsi répertorié les plus récents outils de formation et comptes rendus de discussions développés dans les domaines de la formation et de l'éducation antiracistes, au cours des cinq dernières années.

• *Sondage relatif au matériel éducatif et à une campagne de sensibilisation*

Cette recherche a été effectuée par la Ligue des droits de la personne B'nai Brith Canada afin de déterminer la possibilité de mettre sur pied une campagne nationale d'éducation visant à sensibiliser davantage le public à l'importance d'éliminer le racisme et la discrimination raciale.

PUBLICATION DE RAPPORTS DE RECHERCHE

En 1999, à la suite de son premier appel de propositions de recherche lancé en 1997, la Fondation a publié les travaux suivants :

Curriculum d'enseignement et programmes spéciaux convenant à l'étude de la place des minorités dans les médias.

Responsable : Réseau Éducation-médias.

Cette étude fait partie d'un projet de Réseau éducation-médias et porte sur la représentation de la diversité culturelle dans les médias. Elle vise à déterminer la meilleure façon d'intégrer les ressources d'éducation/médias en matière de relations raciales à l'intention des enseignants et des étudiants dans les programmes pédagogiques existants et à l'intérieur des programmes spéciaux scolaires et collectifs s'adressant aux jeunes.

Stratégies de lutte contre le racisme en milieu scolaire au Canada. Responsables : Katherine Covell et R. Brian Howe, Children's Rights Centre, Collège universitaire du Cap Breton.

Cette étude évalue les répercussions du droit à l'éducation sur l'attitude envers les minorités et les peuples autochtones. Cette recherche approfondit la question suivante : La connaissance et la compréhension des droits de l'enfant (tels que définis dans la Convention des Nations Unies) conduiront-elles à une plus grande acceptation des minorités et des peuples autochtones par les adolescents, tel que le suggère la recherche effectuée auprès des enfants?

Le discours raciste dans la presse écrite d'expression anglaise au Canada. Responsables: Carol Tator et Frances Henry, en collaboration avec l'Association canadienne des journalistes noirs.

Cette étude examine le rôle de la presse écrite dans la production, la reproduction et la diffusion de propos racistes dans la société canadienne. Elle analyse principalement les articles de la presse écrite dominant au Canada qui traitent des minorités raciales, de l'image projetée, de la signification et des messages véhiculés.

Les rapports suivants furent également reçus par la FCRR en 1999-2000 et font l'objet d'une révision.

Le racisme systémique dans le milieu de travail canadien : Identifier le racisme systémique dans les cultures d'entreprise. Responsables : Carol Agocs et Harish C. Jain.

Cette étude consiste à mettre au point des outils qui permettront d'évaluer l'étendue et la nature du racisme systémique et du sexisme au sein de la culture d'une entreprise. Du point de vue des minorités raciales, elle tentera d'identifier les types de comportements encouragés par la culture d'entreprise qui contribuent à détériorer l'ambiance de travail, à faire en sorte que certains individus sont ignorés, et qui nuisent au cheminement normal de carrière d'une personne.

Formation en relations raciales au Canada : perfectionnement des normes professionnelles. Responsable : Ligue des droits de la personne B'nai Brith Canada.

Cette étude vise à décrire, à l'aide d'exemples concrets, l'historique de la formation en relations raciales au Canada, à déterminer les types de formation les plus efficaces et identifier les facteurs clés de succès, et de proposer une stratégie fondée sur des méthodes empiriques visant à perfectionner les normes professionnelles.

Incorporation et/ou exclusion? La deuxième génération issue de l'immigration haïtienne et jamaïcaine. Responsables : Micheline Labelle, Daniel Salée et Yolande Frenette, Université du Québec à Montréal, Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, avec l'aide du Bureau d'appui à la jeunesse québécoise d'origine haïtienne (BAJQO) et l'Association jamaïcaine de Montréal.

Cette recherche analyse l'expérience vécue par les jeunes d'origine haïtienne et jamaïcaine de la région de Montréal en matière de racisme dans le monde du travail et de l'éducation. Elle identifie les éléments qui contribuent à ce type d'exclusion et les facteurs sur lesquels des efforts devraient être faits. L'étude nous permettra de projeter cette expérience dans un contexte plus global et de mieux comprendre les types de socialisation et les conditions d'intégration sociale et économique, y compris le racisme systémique, qui contribuent à cette exclusion et à ce sentiment d'exclusion.

Le racisme systémique dans les milieux de l'éducation et de l'emploi au Canada - Stratégies visant à remédier à la situation. Responsables : R. Patrick Solomon et Goli Rezai-Rashti, Université York.

Cette étude porte sur l'enseignement et le racisme systémique. Elle vise à incorporer l'étude du racisme et des méthodes efficaces de lutte contre le racisme dans les programmes de formation des enseignants.

APPEL DE PROPOSITIONS DE RECHERCHE

La Fondation canadienne des relations raciales met l'accent sur la recherche pratique, stratégique et focalisée qui offre des solutions constructives.

En 1999, la Fondation a lancé son second appel de propositions de recherche. Les projets devaient porter sur les thèmes suivants :

- Le racisme et les peuples autochtones du Canada
- L'équité en matière d'emploi et les membres des groupes minoritaires ainsi que ceux des peuples autochtones
- Le racisme et les jeunes

Le Comité consultatif de la Fondation a évalué les projets soumis et a recommandé le financement des six travaux de recherche suivants :

L'amélioration de l'enseignement de la culture autochtone dans les écoles contrôlées par les non-autochtones.

Responsable : La Coalition pour l'amélioration de l'enseignement de la culture autochtone.

Ce projet de recherche vise à identifier différentes stratégies pratiques pour améliorer les programmes canadiens d'enseignement offerts aux jeunes autochtones à l'élémentaire et au secondaire. L'étude se penchera sur les problèmes des politiques et des programmes actuels, entre autres le programme d'études, et servira à sensibiliser la population non-autochtone à l'histoire et à la culture autochtone.

L'apport des stratégies de l'éducation à l'équité en matière d'emploi : Le cas du travail social.

Responsables : M. Fred Wien, D. Ph. et Mme Wanda Thomas Bernard, D. Ph., École de service social, Université de Dalhousie.

Ce projet de recherche examinera le cheminement professionnel des étudiants issus de milieu de minorités raciales inscrits au programme d'études du service social de l'Université de Dalhousie. Il vise à évaluer si ces étudiants partagent les expériences de leurs homologues lorsqu'ils entrent sur le marché du travail.

Recherche sur l'intégration de la responsabilisation en matière d'équité d'emploi au Canada.

Responsable : Mme Rebecca Hagey, D. Ph., Faculté des soins infirmiers, Université de Toronto

À l'aide d'une recherche active effectuée auprès d'infirmières en chef, ce projet vise à analyser la possibilité de créer un programme provincial qui assurerait l'équité et la responsabilisation en matière d'équité et de participation en ce qui a trait aux pratiques d'embauche et à l'application des règlements pour une même profession, dans une même province. Une seconde analyse examinera de quelle façon le mouvement de ressac est vécu dans le milieu de travail des infirmiers et des infirmières.

La discrimination raciale en tant que risque à la santé des jeunes femmes : Les répercussions sur la politique et la prestation des soins de santé au Canada. Responsables : Programme de santé mentale pour les femmes, Centre de traitement de la toxicomanie, de la santé mentale et de promotion de la santé, La santé des femmes entre les mains des femmes.

Cette recherche permettra de se pencher sur le besoin de dispenser des soins de santé antiracistes aux jeunes issues des minorités raciales âgées de 16 à 22 ans. Le projet soulèvera les problèmes de santé touchant les jeunes filles issues des minorités. On tentera d'élaborer des approches pratiques et antiracistes pour les intégrer à la programmation et aux initiatives stratégiques.

La voie de la guérison : La jeunesse qui échappe à l'emprise du racisme quotidien.

Responsables : Ga Ching Kong et Celia Haig-Brown, Faculté de l'Éducation, Université York.

L'objectif de cette recherche est d'examiner les conséquences du racisme sur la santé psycho-sociale chez les jeunes gens de couleur de Vancouver. En s'appuyant sur des recherches faites auprès de participants, sur des témoignages et sur des initiatives d'élaboration de programmes, ce projet évaluera les effets du racisme sur le corps et l'esprit de jeunes touchés quotidiennement par le racisme. Il examinera les obstacles rencontrés dans les modèles et politiques de prestation de services pour subvenir adéquatement aux besoins de santé et de bien-être de la jeunesse en situation à risque. Il proposera des modèles alternatifs qui favoriseront la santé et le bien-être des jeunes.

Le racisme symbolique chez les jeunes Canadiens. Responsable : Daniel Guérin, Département des sciences politiques, Université Laval

L'objectif de ce projet de recherche est d'évaluer l'existence et l'évolution des nouvelles manifestations du racisme chez les jeunes Canadiens. Il permettra d'analyser la résurgence d'un discours raciste à la fois subtile et symbolique et les procédures le sanctionnant même dans les milieux sociaux et politiques antiracistes.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers ci-joints incombe à la direction de la Fondation. Ces états financiers ont été approuvés par son conseil d'administration et vérifiés par la firme Hilborn Ellis Grant, comptables agréés.

Pour assumer adéquatement cette responsabilité, la direction a élaboré différents systèmes comptables : livres de comptabilité, dossiers, systèmes de gestion et de vérification financière et systèmes d'information. Ces méthodes de vérification ont été mises en place pour assurer que les ressources de la Fondation sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et sous bonne garde, et que les renseignements financiers sont fiables. La responsabilité des états financiers est principalement assumée par le Comité des finances de la Fondation. Ce comité rencontre régulièrement le conseil d'administration et ses vérificateurs externes afin de revoir les procédés de contrôle interne et de vérification, et de discuter d'autres questions financières pertinentes. Il doit de plus veiller à la bonne exécution du travail des gestionnaires en placements.

L'an dernier, nous avons pu observer une croissance continue dans le domaine des programmes et de la recherche. Au cours du présent exercice, la Fondation a soutenu financièrement 22 initiatives de lutte contre le racisme, et octroyé cinq contrats de recherche. L'une des principales dépenses fut attribuable au lancement et à la promotion de sa campagne nationale de lutte contre le racisme. Cette campagne visait à mettre l'accent sur l'importance d'éliminer le racisme dans notre société.

Un événement qui n'est sûrement pas passé inaperçu pour les membres du personnel de la Fondation fut la réinstallation de leurs bureaux au 4576 de la rue Yonge. Les préparatifs nécessaires en vue du déménagement étaient complétés en mars 2000.

La Fondation a de nouveau clôturé son exercice avec un excédent attribuable au rendement positif de ses investissements et à une gestion financière prudente. Au cours de son exercice, les comptes de placements ont généré des gains de l'ordre de 11,89 %, c'est-à-dire 1,41 % au-dessus du rendement escompté. Depuis sa création, il y a environ trois ans, le rendement monétaire total sur les placements a atteint, le 31 mars 2000, la somme de 7 630 000 \$. Dans la section intitulée « Résultats d'exploitation des états financiers », sous la rubrique « recettes », figure une perte sur la vente de placements. Cette perte reflète une vente de placements survenue à la suite du changement d'experts financiers.

Également dans les états financiers, sous la rubrique « Passif » de la section intitulée « Bilan », il est important de mentionner que la dette bancaire dont il est question ne concerne aucun prêt ni dette existants, mais résulte de chèques non encore compensés par la banque au moment de l'établissement des états financiers.

Pour assurer la stabilité de ses opérations, la Fondation affectera les excédents au fonds de réserve qui sert à couvrir les dépenses d'exploitation lorsque le rendement des investissements est faible.


Président


Secrétaire-trésorière

Le 21 juin 2000

Rapport des vérificateurs

À tous les administrateurs de la
Fondation canadienne des relations raciales

Nous avons vérifié le bilan de la **Fondation canadienne des relations raciales** pour l'exercice terminé le 31 mars 2000, l'état des résultats d'exploitation ainsi que l'évolution des actifs nets et de l'encaisse pour la période s'étant terminée à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importants. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 mars 2000, les résultats des activités ainsi que l'encaisse pour la période terminée à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus.

Toronto (Ontario)
Le 19 mai 2000

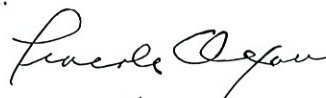
Hilborn Ellis Grant LLP
Comptables agréés

Bilan

31 mars 2000	2000 \$	1999 \$
ACTIFS		
À court terme		
Liquidités	141 298	194 577
Placements (note 3)	2 821 052	2 470 375
Revenus à recevoir	167 216	229 966
Subventions gouvernementales à recevoir	83 333	-
Charges payées d'avance et sommes diverses à recevoir	53 514	25 743
	<u>3 266 413</u>	<u>2 920 661</u>
Placements (note 3)	<u>24 000 000</u>	<u>24 000 000</u>
Immobilisations (note 4)	<u>99 799</u>	<u>96 147</u>
	<u>27 366 212</u>	<u>27 016 808</u>
PASSIFS		
À court terme		
Dette bancaire	389 073	44 658
Comptes créditeurs et charges à payer	130 154	60 477
	<u>519 227</u>	<u>105 135</u>
Contributions reportées- subventions gouvernementales (note 5)	-	283 431
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	99 799	96 147
Actifs nets grevés d'affectations pour la dotation (note 6)	24 000 000	24 000 000
Actifs nets grevés d'affectations pour la protection du capital (note 7)	109 467	1 262 425
Actifs nets grevés d'affectations d'origine interne pour les réserves (note 8)	2 637 719	1 269 670
	<u>26 846 985</u>	<u>26 628 242</u>
	<u>27 366 212</u>	<u>27 016 808</u>

Approuvé au nom du Conseil d'administration:

Président



Secrétaire-trésorière



Résultats d'exploitation

Exercice terminé le 31 mars 2000	2000	1999
	\$	\$
Recettes		
Subventions gouvernementales (note 5)	533 431	1 033 251
Intérêts et dividendes (note 3)	1 612 098	1 107 548
Gain (perte) sur la vente de placements	(135 295)	127 425
Parrainage collectif	81 240	-
	<u>2 091 474</u>	<u>2 268 224</u>
Frais		
Amortissement	48 608	45 916
Programme de reconnaissance de l'excellence (note 9)	-	51 038
Communications	155 035	46 482
Congrès, colloque et consultations	57 149	136 846
Honoraires des administrateurs et déplacements	121 810	92 277
Système d'information et de perfectionnement	7 519	16 106
Bibliothèque	7 343	6 891
Bureau et frais généraux	40 992	40 839
Honoraires professionnels	18 971	24 583
Éducation du public (note 10)	624 651	204 542
Loyer	55 322	61 639
Recherche	172 093	260 041
Salaires et avantages sociaux	543 520	534 742
Recrutement et perfectionnement du personnel	19 718	10 917
	<u>1 872 731</u>	<u>1 532 859</u>
Excédent des recettes sur les frais	<u>218 743</u>	<u>735 365</u>

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2000

	Actifs nets investis en immobilisations \$	Actifs nets grevés d'affectations pour la dotation \$ <i>(note 6)</i>
Solde, au début de l'exercice	96 147	24 000 000
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(48 608)	-
Placements nets en immobilisations	52 260	-
Affectations d'origine interne	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	<u>99 799</u>	<u>24 000 000</u>

Affectés à la protection du capital \$ <i>(note 7)</i>	Affectés aux réserves \$ <i>(note 8)</i>	Non grevés d'affectations pour exploitation \$	Total 2000 \$	Total 1999 \$
1 262 425	1 269 670	-	26 628 242	25 892 877
-	-	267 351	218 743	735 365
-	-	(52 260)	-	-
(1 152 958)	1 368 049	(215 091)	-	-
109 467	2 637 719	-	26 846 985	26 628 242

État de l'encaisse

Exercice terminé le 31 mars 2000	2000	1999
	\$	\$
Encaissements provenant des activités d'exploitation		
Excédent des recettes sur les frais	218 743	735 365
Éléments ne requérant aucun versement (réception) en espèces à court terme		
Amortissement	48 608	45 916
Perte (gain) sur la vente de placements	135 295	(127 425)
Contributions reportées-subventions gouvernementales	(283 431)	(283 251)
	119 215	370 605
Variations des éléments hors caisse liés aux opérations		
Diminution du revenu à recevoir	62 750	46 623
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir	(83,333)	-
Augmentation des charges payées d'avance et des divers montants à recevoir	(27 771)	(13 795)
Augmentation des comptes créditeurs et des charges à payer	69 677	38 165
	140 538	441 598
Encaissements provenant des activités de placement		
Produits de la vente de placements	37 748 147	27 508 608
Acquisitions de placements	(38 234 119)	(27 936 851)
Acquisitions d'immobilisations	(52 260)	(9 220)
	(538 232)	(437 463)
Encaissements provenant des activités de financement		
Augmentation de la dette bancaire	344 415	44 417
Augmentation (réduction) nette des liquidités au cours de l'exercice	(53 279)	48 552
Liquidités au début de l'exercice	194 577	146 025
Liquidités à la fin de l'exercice	141 298	194 577
	2000	1999
	\$	\$
Renseignements supplémentaires sur les encaissements		
Intérêt versé	-	-
Impôt sur le revenu versé	-	-

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2000

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (ci-après appelée la « Fondation ») a été constituée par le Gouvernement du Canada par sanction royale en 1991 (projet de loi C-63-Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales - adopté en octobre 1996).

La Fondation a pour mission de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en oeuvre de toute connaissance ou compétence en matière de relations interethniques en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada

La Fondation est une oeuvre de bienfaisance enregistrée en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, n'est pas soumise au paiement de la taxe.

2. Principales conventions comptables

a) Présentation du bilan

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables applicables aux organismes à but non lucratif, telles que publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, selon la méthode du report des contributions

b) Constatation du profit

Certaines contributions grevées d'affectations sont différées et considérées comme des recettes pour l'exercice au cours duquel des frais connexes ont été engagés. Les autres contributions sont considérées comme des recettes dès leur réception.

Les contributions de dotation sont considérées comme des augmentations directes des actifs nets.

c) Placements

Les placements sont enregistrés à la baisse du coût moyen et de la valeur du marché.

d) Principales conventions comptables

Il a été tenu compte des placements à la date de leur transaction. Quant aux revenus de placements, ils ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. L'intérêt a été calculé selon le nombre de jours pendant lequel le placement a été détenu et les dividendes ont été payables à leur échéance, à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés, ainsi que la plus-value non réalisée, ou la moins-value des placements, ont été calculés selon l'évaluation des actifs au prix de revient.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2000

2. Principales conventions comptables (suite)

e) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition. L'amortissement en ligne droite a servi à établir la durée de vie utile des biens de la façon suivante :

Ameublement de bureau et équipement	- 5 ans
Matériel informatique	- 3 ans
Logiciels informatiques	- 3 ans
Améliorations locatives	- plus de la durée du bail

f) Conversion de devises

Les transactions effectuées en devises étrangères sont représentées en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la clôture mensuelle de la transaction. La valeur marchande des placements mentionnée en devises étrangères et celle des contrats libellés en monnaie étrangère sont représentées en dollars canadiens, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes sont inclus dans les revenus de l'année en cours.

g) Effets comptables

Les effets comptables de l'organisme sont constitués de liquidités, de placements, de revenus à recevoir, de subventions gouvernementales à recevoir, de diverses sommes à recevoir, de la dette bancaire, de comptes créditeurs et de charges à payer. À moins d'indication contraire, leur juste valeur s'approche de leur valeur comptable.

h) Incertitude de mesure

Les états financiers sont préparés à partir de données qui requièrent souvent que des estimations soient effectuées en prévision de transactions et d'événements futurs et comprennent des mesures qui, de par leur nature, peuvent être des approximations.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2000

3. Placements

	Coût moyen \$	Valeur marchande \$
Total du portefeuille de placements	26 821 052	30 282 185
Moins: les actifs nets grevés pour la dotation (note 6)	24 000 000	24 000 000
Moins: la plus-value non réalisée dans la valeur des placements grevés d'affectations d'origine interne pour la protection du capital(note 7)	-	3 461 133
Classés comme actifs à court terme	<u>2 821 052</u>	<u>2 821 052</u>

La partie du portefeuille de placements liée aux actifs nets grevés pour la dotation est présentée comme un actif immobilisé étant donné que les contributions sous-jacentes doivent être conservées de façon permanente par la Fondation et ne peuvent servir à défrayer les dépenses de la Fondation.

Les honoraires versés par la Fondation pour les services de conseillers en placement sont portés en réduction du revenu de dividende et du revenu en intérêt. Au cours de l'exercice, ces honoraires se sont élevés à 212 577 \$ (1999 – 261 871 \$).

4. Immobilisations

	Coût \$	Amortissement accumulé \$	2000 Valeur comptable nette \$	1999 Valeur comptable nette \$
Ameublement de bureau et équipement	88 443	39 465	48 978	47 699
Matériel informatique	92 200	62 659	29 541	33 931
Logiciels informatiques	17 482	14 459	3 023	8 850
Améliorations locatives	18 257	-	18 257	5 667
	<u>216 382</u>	<u>116 583</u>	<u>99 799</u>	<u>96 147</u>

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2000

5. Contributions différées – Subventions gouvernementales

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu 250 000 \$ (1999 – 750 000 \$) en subventions gouvernementales du ministère du Patrimoine canadien pour financer les coûts de mise en marche nets de l'amortissement d'immobilisations et de l'acquisition de biens immobilisés. Ces sommes ont été versées conformément au protocole d'entente intervenu le 25 février 1997 et amendé le 29 mai 1998.

	2000 \$	1999 \$
Solde, au début de l'exercice	283 431	566 682
Plus:		
Subventions gouvernementales reçues ou à recevoir au cours de l'année	250 000	750 000
	<u>533 431</u>	<u>1 316 682</u>
Moins:		
Coûts de mise en marche, sans tenir compte de l'amortissement	481 171	1 021 413
Achat de biens immobilisés	52 260	11 838
	<u>533 431</u>	<u>1 033 251</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>283 431</u>

6. Actifs nets grevés d'affectations pour la dotation

Lors de sa formation, la Fondation a reçu une contribution de dotation initiale de vingt-quatre millions de dollars. Cette contribution comprenait une somme de douze millions de dollars prévue par l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, et une somme de douze millions de dollars provenant du gouvernement fédéral. Le gouvernement du Canada a versé cette contribution en vue d'accorder réparation aux Canadiens d'origine japonaise pour les injustices qui leur ont été infligées pendant et après la Deuxième Guerre Mondiale.

La Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales (projet de loi C-63) stipule que cette contribution de dotation doit servir uniquement à des fins de placements et ne doit pas servir à défrayer les activités de la Fondation. Les revenus de placements générés par ces fonds peuvent être utilisés par la Fondation et sont enregistrés à titre de revenus d'exploitation.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2000

7. Actifs nets grevés d'affectations d'origine interne pour la protection du capital

Au cours de l'année financière 1998, la Fondation a instauré une politique de protection du capital afin de faciliter la conservation des actifs nets grevés d'affectations pour la dotation au taux annuel d'inflation. En date du 31 mars 2000, les actifs nets grevés d'affectations pour la dotation, corrigés en fonction de l'inflation, étaient de 27 570 600 \$ (27 030 000 \$ en 1999); la partie correspondant à l'inflation étant de 3 570 600 \$ (3 030 000 \$ en 1999). Cette affectation d'origine interne est soumise aux écarts ayant pour base la plus-value non réalisée des placements à un moment donné.

Le solde est le suivant:

	2000 \$	1999 \$
Transfert de l'excédent opérationnel - provenant des années précédentes	1 262 425	1 046 040
- année courante	(1 152 958)	216 385
	<u>109 467</u>	<u>1 262 425</u>
Plus-value non réalisée de la valeur des placements (note 3)	3 461 133	1 767 575
	<u><u>3 570 600</u></u>	<u><u>3 030 000</u></u>

8. Actifs nets grevés d'affectations d'origine interne pour les réserves

La Fondation a établi une politique relative aux réserves de façon à stabiliser ses activités advenant un manque à gagner au niveau des revenus de placements.

L'excédent de tout transfert aux actifs nets grevés d'affectations d'origine interne pour la protection du capital est versé aux actifs nets grevés d'affectations d'origine interne pour les réserves à la fin de chaque exercice financier.

9. Programme de reconnaissance de l'excellence

Par l'entremise de son Programme bisannuel de reconnaissance de l'excellence, la Fondation reconnaît les organismes qui font preuve d'excellence en contribuant à éliminer le racisme et à favoriser des relations interethniques harmonieuses. Le prochain programme de reconnaissance de l'excellence aura lieu en mars 2001.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 mars 2000

10. Éducation du public

Dans le cadre de ses programmes éducatifs, la Fondation a accordé des sommes pour soutenir financièrement différents programmes de lutte contre le racisme et pour produire une campagne nationale de lutte contre le racisme intitulée « Unis contre le racisme ».

Au cours de l'exercice, la Fondation a bénéficié gracieusement de temps d'antenne mis à sa disposition par différentes chaînes de radio et de télévision, représentant environ 340 000 \$. Les messages commerciaux ont servi à promouvoir sa campagne nationale de lutte contre le racisme.

11. Engagements

- a) La Fondation est partie à un contrat de sous-bail pour des locaux à bureaux. Le contrat de sous-bail prévoit des paiements annuels d'environ 97 000\$ et couvre la période du 1^{er} mai 2000 au 31 mars 2001.
- b) La Fondation s'est engagée à accorder, au cours de l'exercice qui se terminera le 31 mars 2001, des subventions de l'ordre de 220 000 \$ pour financer les coûts de travaux de recherche et de programmes éducatifs.